LIBERTE EGALITE FRATERNITE

REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DU RHONE

COMMUNE DE SAINT-GENIS-L'ARGENTIERE

1 place de la Mairie – 69610 SAINT-GENIS-L'ARGENTIERE
Téléphone 04.74.70.04.83
Site mairie : www.saintgenislargentiere.fr / courriel : mairie@saintgenislargentiere.fr

PROCES VERBAL
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
VENDREDI 16 OCTOBRE 2026

Vendredi 16 octobre deux mille vingt six, à vingt heures trente minutes, en mairie, légalement convoqué, le conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Alexis BADOIL, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice au jour de la séance : **15**
Président : Alexis BADOIL, Maire.
Secrétaire : André BASTION.
Alexis BADOIL, Gilbert MOSNIER, Catherine DUGELAY, André BASTION, Laurent CHABAUD, Cindy GUIOTTO, Joseph VOLAY, Annick MOREL, Joachim BOURBON, Florence MARINIER, Florian GIRAUD, Léa POULMANE, Roland DESCHAMPS, Sylviane FAYOT.
Membre excusé : Sandrine DRIVON
Procuration : Sandrine DRIVON à Alexis BADOIL.

L'ordre du jour est établi comme suit :

1. Convention de participation aux frais du RASED des Monts du Lyonnais.
2. Participation auprès de la CCMDL pour les réseaux unitaires.
3. Point urbanisme.
4. Projets et travaux en cours.
5. Compte rendu des commissions.
6. Informations et questions diverses.

Avant de débuter l'ordre du jour, il est procédé à la validation du procès-verbal de la réunion du 11 septembre 2026. Celui-ci est approuvé à l'unanimité.

1. Convention de participation aux frais du RASED des Monts du Lyonnais.

La participation aux frais de fonctionnement du RASED est versée à hauteur de 1 € par enfant inscrit à l'école publique. La participation s'élève donc à 65 € et la convention est signée pour 3 années scolaires consécutives. La commune de St Martin en Haut effectue le versement global au RASED et chaque commune adhérente verse ensuite sa participation à St Martin en Haut. La subvention totale versée au RASED pour 2026 est de 4 401 € (délibération 58.2026).

2. Participation auprès de la CCMDL pour les réseaux unitaires.

Pour 2026, la participation de la commune pour les eaux claires qui transitent dans les réseaux unitaires, est de 2 252.07 € pour 5.72 kml. Cette participation est versée à la CCMDL qui assure la gestion des réseaux par une délégation à SUEZ (délibération 59.2026).

3. Point urbanisme.

Toutes les demandes de travaux sont présentées. Elles sont également affichées régulièrement à la mairie.

4. Projets et travaux en cours.

- Le permis de construire pour le projet d'extension de la mairie avec la création de places de stationnement « rue de l'église » a été déposé et est en cours d'instruction. En amont, les réseaux aériens seront enfouis par le SYDER et nécessiteront une circulation par alternat sur la « rue de l'église », ces travaux devraient débuter début novembre.
- La douche PMR de la salle des sports est terminée et répond ainsi aux exigences règlementaires en matière d'accessibilité.
- La réfection du mur de clôture de la MAM est en cours de réalisation. Un devis pour la réfection de la cour est en attente : il faudra faire de l'enrobé pour éviter les infiltrations sur le mur en train d'être rénové.
- Une entreprise spécialiste de pumptrack va venir sur place pour faire une proposition adaptée au terrain et à la volonté des élus (modules).
- Les travaux de voirie du lotissement St Roch pourraient se faire en janvier. Les devis sont en attente. Des lampadaires solaires seront intégrés à ces travaux.
- Une étude de faisabilité est commandée pour l'aménagement du carrefour St Roch. Une demande de subvention sera déposée par la suite (DETR).
- Dans le cadre du programme ponts, la CCMDL engage des travaux sur des ouvrages d'art en mauvais état. Sur la commune, deux sont concernés : à l'Orjolle où les travaux seront effectués sur 2026, et au Bissardon où les travaux sont programmés sur l'été 2027.

5. Compte rendu des commissions.

- *Affaires sociales et personnes âgées* : le repas des seniors aura lieu le 12 décembre à la salle des fêtes, les personnes de 70 ans et + recevront une invitation, les réponses sont attendues pour le 15 novembre.
- *Ecole* : l'effectif est confirmé avec 65 enfants pour 48 familles. Les élections des parents d'élèves ont rassemblé 62 % de participation. Le clap de fin aura lieu le 25 juin 2027. La bourse aux livres de JAQUADI a été un succès, une autre sera proposée en mars 2027. Les bureaux des associations JAQUADI et de la cantine ont été renouvelés pour partie. La gestion dématérialisée des tickets de cantine est très satisfaisante. Du mobilier sera à acheter pour l'année prochaine (3 bureaux et 8 chaises). Les parents se questionnent sur la gestion de la chaleur dans l'école.
- *Médiathèque* : le programme de cette fin d'année est dense et varié. L'exposition commentée par Françoise BAYARD a été appréciée par les personnes présentes ; elle est remerciée pour la qualité de son travail.
- *Conseil Municipal Enfants* : peu d'enfants présents pour participer à la matinée peinture des décorations de Noël. Le conseil sera renouvelé par des élections organisées le 11 décembre 2026. En attendant cette échéance, les enfants préparent les décorations d'Halloween et de Noël pour le village.
- *Information – communication* : l'association des maires ruraux de France propose un service pour la création de sites internet des communes, contact sera pris avec ce service nommé « Campagnol ».

- *Vie du village* : un groupe de bénévoles confectionne des décorations de Noël à partir de palettes. La soirée du 8 décembre s'organise : La Revole proposera un repas sur place ou à emporter. La commune a réservé le feu d'artifice (celui annulé pour la vogue) pour 21h, Muriel Léone, chanteuse, assurera l'animation musicale tout au long de la soirée, une retraite aux flambeaux sera proposée. Des renseignements vont être pris pour organiser une soirée dédiée aux gestes de premiers secours.
- *Transition écologique – CCMDL* : avec la construction des ombrières à Hurongues, des boucles de l'énergie peuvent être développées pour le surplus de la production.
- *Carrière de la Patte* : la réunion annuelle a confirmé les résultats satisfaisants, mais précise un tonnage exploité en baisse.
- *Comice agricole des 4 cantons* : les équipes se mettent mais déplore l'absence de plusieurs communes à la première réunion.
- *Assainissement - CCMDL* : la redevance devrait augmenter de 4.4 % / an soit 11.66 € pour une consommation de 120 m3.
- *Tourisme – CCMDL* : les élus ont visité le chateau de la Neylière à Pomeys. Le balisage des parcours VTT va être revu. Le circuit des gnolus va rouvrir prochainement puisque les travaux forestiers sont terminés.
- *Gestion des déchets – CCMDL* : 27 communes sont équipées de composteurs collectifs. La déchèterie de Chazelles va être fermée pour travaux.
- *Petite enfance – enfance – jeunesse – CCMDL* : la journée de l'enfance sera organisée en 2027. Les tarifs du centre de loisirs de St Laurent sont revus à la hausse mais toujours en fonction du quotient familial.

6. Informations et questions diverses.

- Le conseil valide la reconduction du bail dérogatoire précaire pour le bar-restaurant jusqu'au 31 décembre (délibération 60.2026). Le gérant, Monsieur James ROSE a pris en location l'appartement au dessus du bar.
- Les agents techniques on redonné ses couleurs à la fourmi de l'aire de jeux.
- Les brigades nature ont terminés leurs interventions, il faudra prévoir un suivi plus précis l'année prochaine.
- 2 appartements communaux sont libres à la location, les informations sont diffusées sur panneaupocket et dans la lettre municipale.
- La commune a sollicité deux compagnies d'assurances : GROUPAMA et LA SMACL pour des devis.
- Le conseiller aux décideurs locaux a été reçu en mairie comme chaque année afin de faire un bilan de l'état des finances de la commune. Aucune remarque particulière n'a été apportée, la bonne gestion a été soulignée.
- La commune est propriétaire du terrain situé au-dessus du cimetière, ce qui permettra, une réserve si il faut agrandir le cimetière.
- Les associations communales seront reçues en mairie le 26/10 prochain pour la préparation du calendrier des manifestations.
- Rendez-vous est donné à tous pour la commémoration du 11 novembre qui se tiendra à 10h30 devant le monument aux morts.
- La facture de gaz pour la « résidence du clocher » sera refacturée aux locataires (délibérations 61.2026).
- La prochaine réunion aura lieu le 13 novembre à 20h30.

Document établi le 22 octobre 2026.

Le Maire,
Alexis BADOIL